

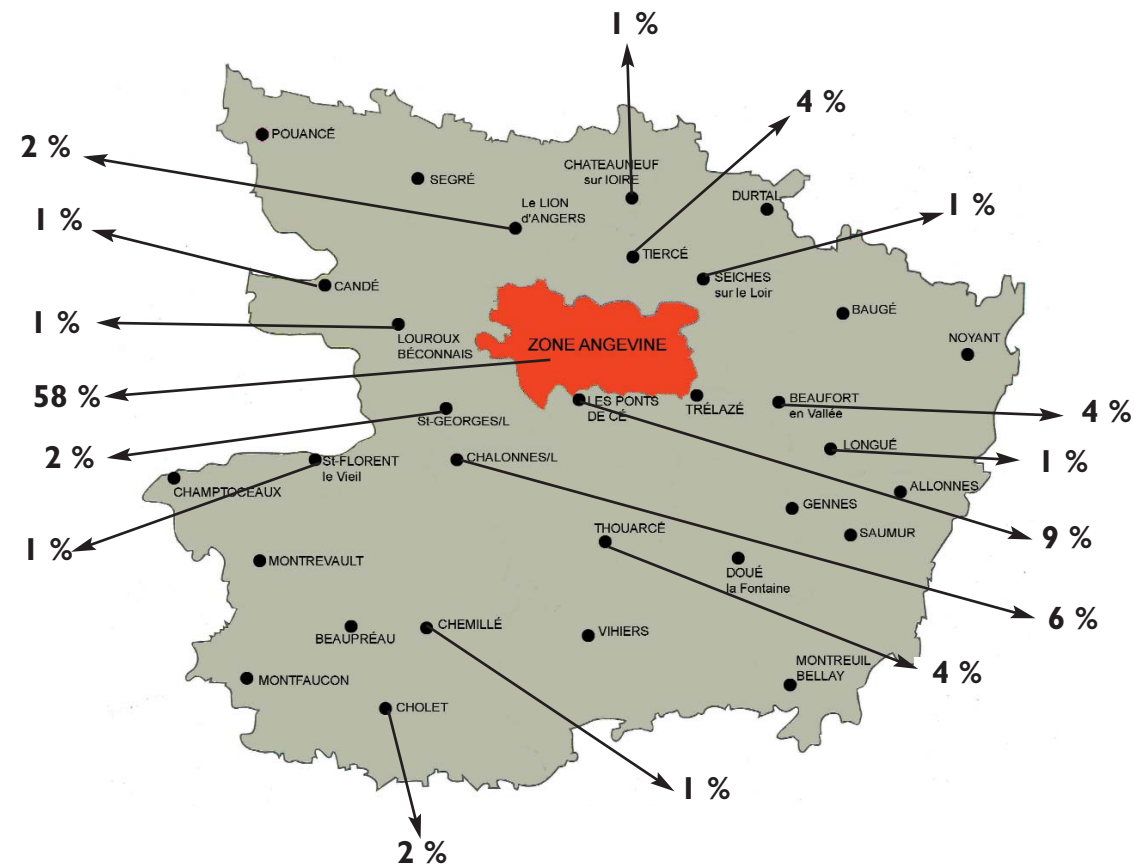
Le travail avec le réseau

L'équipe de la MdA a organisé des temps de rencontres, au nombre de 44 (soit environ 500 personnes rencontrées) avec de nombreux partenaires de manière individuelle afin d'échanger plus finement sur les organisations et l'articulation.

La MdA a réalisé plus d'une vingtaine d'actions d'information, de prévention et de formation au cours de l'année 2011.

Domiciliation des demandeurs

La majeure partie des demandes est concentrée sur Angers et la périphérie. On note néanmoins quelques appels de segréen, du saumurois et du choletais.



Les partenaires de la MdA

Le Centre de Santé Mentale Angevin (CESAME)
Le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers (CHU)
L'Association Ligérienne d'Addictologie (ALiA)
La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
L'Agence Régionale de Santé des Pays de Loire (ARS)
L'Association d'Aide aux Victimes d'Agressions Sexuelles (AAVAS)
L'Association Au Coeur des Flots
L'Association La Gabare
L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence du Maine et Loire (ASEA 49)
L'Association Synergie

La Caisse d'Allocation Familiale
L'Inspection académique du Maine et Loire
L'Instance Régionale d'Education et de Prévention et de la Santé - Pôle Maine et Loire (IREPS 49)
La Maison de la Justice et du Droit d'Angers
La Mission Locale Angevine
Le Point Accueil Ecoute jeunes de Chemillé
Le Réseau des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire (RESAAD 49)
Service de la planification familiale



Rapport d'Activité

2011

Maison des Adolescents



Maison des Adolescents
25, rue Béclard - 49000 Angers
02 41 80 76 62
contact@maisondesados-angers.fr

Pour sa première année de fonctionnement la MdA se livre

Le Dispositif MdA du Maine et Loire

La Maison des Adolescents d'Angers a ouvert ses portes le 24 mars 2010.

Elle est née du « Réseau ».

Elle est le résultat d'une réflexion et d'un travail du partenariat local durant plusieurs années et s'est construite avec le souci :

- de répondre à un constat local pointant, en outre, la nécessité d'un meilleur repérage des acteurs locaux s'intéressant à l'adolescence,
- de s'appuyer sur les moyens disponibles proposés par les partenaires désireux de s'engager dans le projet,
- de tenir compte du cahier des charges missionnant ces dispositifs innovants visant à prendre soin des adolescents, à les accompagner dans leur projet de vie et à favoriser l'accès aux circuits d'aide à ceux qui en sont exclus.

Elle est donc une conception contextualisée, configurée par un réseau de partenaires et qui se décline autour du principe suivant : permettre à toute question d'adolescence, quelle que soit son expression, de trouver la réponse la plus juste.

Elle s'est organisée autour de 2 axes pour répondre à cet objectif : un dispositif d'accueil et un espace/temps de travail dit « de réseau ».

L'équipe de la MdA

L'équipe de la MdA est composée de :

- Une éducatrice justice,
- Deux éducateurs spécialisés,
- Une gynécologue sexologue,
- Trois infirmières dont deux puéricultrices,
- Un médecin psychiatre coordonnateur,
- Deux psychologues,
- Une secrétaire.

Un accueil bien repéré et accessible...

La MdA accueille toute question plus ou moins ordinaire d'adolescence dans le champ de la santé, de la famille, de la sexualité, du mal-être, du droit, des dépendances, de la scolarité... des jeunes de 13 à 20 ans venant seuls ou accompagnés.

Elle est également ouverte aux parents préoccupés par le comportement de leur adolescent ou les difficultés rencontrées avec lui.

La structure est ouverte au public du lundi au vendredi de 14 à 19 heures. L'accueil peut se faire avec ou sans rendez-vous de manière spontanée ou orientée. Il est anonyme à la demande et gratuit.

L'équipe accueillante est pluridisciplinaire (5,3 ETP) et issue du partenariat, ayant ainsi une connaissance fine des problématiques de l'adolescence et des partenaires gravitant dans son monde. Un binôme de professionnels est chargé d'accueillir l'adolescent, sa famille, de l'aider à élaborer sa demande et à en circonscrire son domaine (psychologique, social, scolaire...), de lui fournir une réponse adéquate en lui facilitant, si nécessaire, l'accès au circuit traditionnel.

La situation en centre ville d'Angers de la MDA permet un drainage du territoire angevin, même si l'accueil demeure ouvert à tous les adolescents du département. La MDA se veut un lieu ressource pour l'ensemble du département et travaillera à une collaboration active avec le tissu local des territoires de Cholet et de Saumur.

Le travail de maillage

La MdA s'engage à accompagner toute demande d'adolescence vers la réponse la plus pertinente qu'elle soit in situ ou dans la richesse du partenariat local. Elle a en quelque sorte une vocation de passeur dont le souci est de mettre en lien un besoin et une réponse sur un territoire. Il convient donc que l'équipe en place ait une connaissance très fine des ressources existantes et rencontre chaque partenaire impliqué dans le champ de l'adolescence.

La MdA a, par ailleurs, pour souci de faire vivre le lien entre les partenaires engagés auprès des adolescents dans le but que chacun affine sa connaissance de l'autre et que les complémentarités puissent être mises en synergie

Ainsi, une réunion a lieu chaque trimestre, elle réunit espace médico-social, associations, services publics et tout partenaire qui a contact avec le monde adolescent.

L'activité 2011

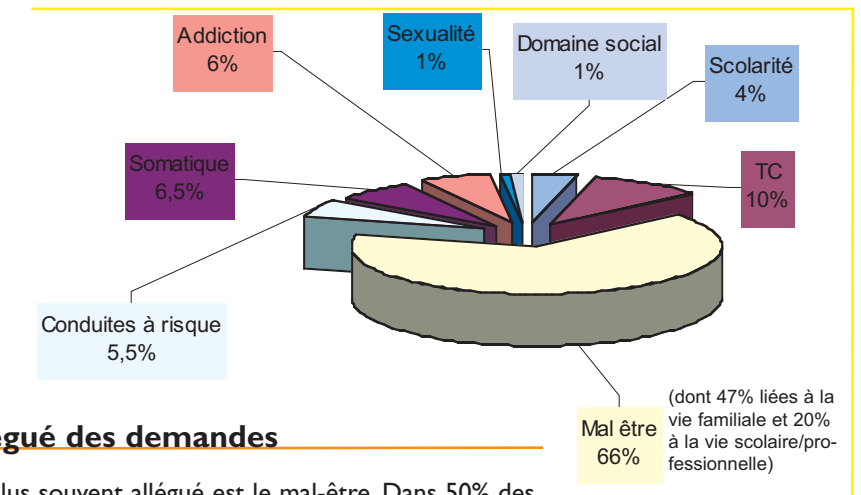
Environ 400 adolescents ont transité par le dispositif de la MdA dont 358 nouvelles demandes en 2011. 1208 accueils physiques ou téléphoniques pour une première demande ont été enregistrés.

Le délai d'attente pour un premier rendez-vous était de moins de 6 jours.

La durée moyenne de suivi a été de 4 rencontres par situation.

Les 3/4 des adolescents ont pris rendez-vous, le 1/4 restant est venu de manière spontanée.

La majeure partie des situations a été traitée en famille (60%). Dans 26% des situations les adolescents ont été reçus seuls et dans 12% se sont les parents qui ont été reçus seuls.



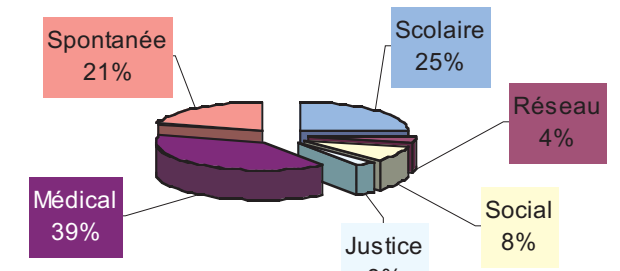
Motif allégué des demandes

Le motif le plus souvent allégué est le mal-être. Dans 50% des cas, il s'agit d'un mal-être dans l'espace familial et dans 20% des situations dans l'espace scolaire.

Les problèmes de comportement représentent 10% des motifs de venue. Ils posent soucis à part égale dans le milieu familial (opposition, agressivité,...) et dans le milieu scolaire.

La problématique interactionnelle entre parents et adolescents est donc le premier motif d'appel.

Pour sa première année de fonctionnement la MdA se livre



Qui nous adresse les jeunes ?

On constate qu'un nombre important de situations est adressé à la MdA par le milieu médical en premier lieu puis par les établissements scolaires. Le pourcentage de demandes spontanées augmente et s'effectue pour la majorité d'entre elles par le « bouche à oreille ».

Sexe et statut des jeunes

La fréquentation des filles est légèrement supérieure à celle des garçons.

97 % des adolescents faisant appel à la MdA sont scolarisés.